

Géographie physique et humaine

Territoires de projets

Une organisation territoriale en mouvement

La Bourgogne-Franche-Comté compte 3 829 communes au 1^{er} janvier 2015. Si 76 communes se sont regroupées en 24 communes nouvelles en 2015, la région reste morcelée : les communes de moins de 200 habitants représentent 40 % des communes de la région contre 25 % en moyenne en France métropolitaine. Ces communes sont surtout localisées en zone rurale ou montagneuse. Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2015, une grande partie des communes sont regroupées en établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : 2 communautés urbaines, 12 communautés d'agglomération et 177 communautés de communes. Ces dernières comprennent en moyenne 9 000 habitants contre 14 000 au niveau national. La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) devrait entraîner d'ici 2017 des évolutions du contour de ces espaces de coopération dont le seuil minimal de population est porté à 15 000 habitants. Ce seuil est assorti de possibilités de dérogation notamment pour les zones de montagne et

les espaces à faible densité de population. Dans la région, 111 EPCI sont conformes aux dispositions de la loi, les 79 autres devant fusionner. L'intercommunalité est un maillon essentiel pour la mise en œuvre de politiques opérationnelles en matière d'urbanisme, de logement, de transport, de développement économique ou de services à la population.

Pays, PNR, SCoT : des territoires de projets pour le développement et l'aménagement régional

Les territoires de projet (Pays, Pôles d'équilibres territoriaux et ruraux (PETR), Parcs naturels régionaux (PNR) et schéma de cohérence territoriale (SCoT)) sont les espaces où se construisent et s'animent des stratégies et projets de développement sur la base d'un diagnostic des potentialités et marges de progrès du territoire. Ces territoires visent à renforcer les solidarités entre les espaces urbains et ruraux, et à mettre en œuvre des projets intégrés de développement territorial. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la région en

matière d'aménagement et de cohésion territoriale et ont vocation à construire des coopérations renforcées entre acteurs. Outil de planification au service de la coopération intercommunale, le SCoT sert de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial, d'environnement, d'organisation de l'espace...

Les pôles métropolitains, un outil de coopération des agglomérations

Au travers des pôles métropolitains, les grandes agglomérations disposent d'un outil supplémentaire pour agir à l'échelle métropolitaine : développement économique, enseignement supérieur, transport... Actuellement, le pôle métropolitain Centre Franche-Comté fédère les agglomérations de Besançon, Dole, Lons-le-Saunier, Pontarlier et Vesoul. Deux sont en cours de constitution, l'un entre Besançon et Dijon, l'autre dans le Nord Franche-Comté. ■

Chiffres Clés

	Nombre de communes au 01/01/2015	Part des communes dans l'espace national (en %)	Part des communes de moins de 200 habitants (en %)	Part de la population couverte par un SCot au 01/01/2015 (en %)	Nombre moyen d'habitants par Communauté de communes en 2012	Part de la surface couverte par des PNR (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	5 196	14,2	36,8	82,4	13 800	13,7
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	4 503	12,3	20,4	84,8	12 800	10,9
Auvergne-Rhône-Alpes	4 189	11,5	18,0	89,7	13 400	20,8
Bourgogne-Franche-Comté	3 829	10,5	40,0	79,3	9 200	10,1
Bretagne	1 270	3,5	2,9	94,6	19 000	6,9
Centre-Val de Loire	1 840	5,0	14,8	79,9	11 800	10,1
Corse	360	1,0	58,3	7,2	6 600	42,4
Île-de-France	1 299	3,6	5,5	29,3	31 000	18,1
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	4 565	12,5	37,4	89,2	10 200	17,0
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	3 835	10,5	23,5	92,6	20 800	10,9
Normandie	3 221	8,8	22,9	93,5	12 300	17,1
Pays de la Loire	1 491	4,1	5,4	93,1	17 500	12,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	973	2,7	21,4	95,6	14 700	23,3
France métropolitaine	36 571	100,0	25,6	77,3	14 000	14,8
Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)	6	6	2	11	12	11

Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, SOeS, DGALN

